

Ordre du jour Conseil d'établissement
7 décembre 2022
École du Boisé-Fabi
Local 208 (Roxanne) – 18h30

Membres	Prés	Abs	Membres	Prés	Abs
Marie-Ève Duquette (présidente)	x		Maxime Gagnon	x	
Julie Parenteau	x		Caroline Gingras		
Audrey Giguère	x		Roxanne Tétrault	x	
Marie-Pascale Saint-Jacques	x		Cindy Lavigne-Leblanc		
Maud Coussa-Jandl		x	Martine Beaudoin	x	
Marie-Christine Ancil (substitut)			Catherine Brière (substitut)		
Non-membre			Vicky Bernier (substitut)		
Sébastien Rodrigue (direction)	X				

Point à discuter	Temps	Informations	Approbation - adoption
1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE	50 min.		
1.1 Mot de bienvenue et validation du Quorum	2 min.		
1.2 Adoption de l'ordre du jour	2 min.		Julie Parenteau Maxime Gagnon
1.3 Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022	5 min.		Martine Beaudoin Roxanne Tétrault
1.4 Suivi au procès-verbal du 4 octobre 2022	5 min.	Rien	
1.5 Rapport du représentant au comité de parents	5 min.	Il y a eu 2 réunions. La direction d'école doit faire la demande pour l'aide auprès des organismes.	
1.6 Dénonciation d'intérêt	5 min.	Nous devons signer s'il y a un intérêt quelconque en lien avec une entreprise. Tout le monde doit signer la dénonciation d'intérêt. C'est renouvelé à chaque année.	
1.7 Règles de régie interne	20 min.	Sébastien a ressorti les règles de régie interne utilisées en 2017-2018. Cela sera envoyé par courriel. Il sera ajouté que l'ordre du jour peut être fait au téléphone, visioconférence ou en personne. Cindy propose de l'ajouter.	Maxime Gagnon Cindy Lavigne-Leblanc
1.8 Modification calendrier des rencontres – janvier et février	10 min.	Il faudrait avoir une rencontre extraordinaire en janvier pour pouvoir discuter du budget. Sébastien	

		<p>propose une rencontre le jeudi 19 janvier à 18h30. Aucun autre point sera traité durant cette rencontre.</p> <p>Rencontre : 7 février 5 avril 6 juin</p>	
1.9	Budget fonctionnement du Conseil	5 min.	<p>Il y a un budget d'environ 230\$. À la base, c'est pour le déplacement en transport en commun ou pour gardiennage. Le surplus ne peut pas être remis à la fondation. Nous proposons de faire un souper festif avec les bénévoles de l'école.</p>
2.	QUESTIONS DU PUBLIC		<p>Un parent peut venir poser une question. Il doit l'adresser et peut rester pour le reste de la rencontre. Par contre, la question ne sera pas traitée à cette rencontre mais bien à la prochaine rencontre. Un changement à l'ordre du jour peut être effectué pour le faire passer en premier.</p>
3.	OBJETS D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL	40 min.	
3.1	Vie de l'école	5 min.	<p>Il y a des nouveaux arrivants même si nous sommes au mois de décembre. La transition avec Sébastien se passe bien. Il y a quelques conflits aux récréations alors nous travaillons sur ce point. Le marché de Noël implique plusieurs élèves. On a hâte à l'arrivée de la neige.</p>
3.2	Suivi situation budgétaire CSSS	5 min.	<p>Sébastien est prudent puisqu'il attend le budget. La Cs est en déficit 1,8 millions.</p>
3.3	OPP vs comité de parents	2 min.	<p>À l'assemblée générale, il y a eu une demande d'avoir un Opp. Par contre, c'est un comité de parents que nous avons. C'est elles qui seront en charge de trouver un photographe pour la photo scolaire.</p>
3.4	Projet éducatif	5 min.	<p>On démarre la démarche du projet éducatif avec les membres du personnel. Les parents seront consultés à plusieurs reprises durant cette démarche. Sébastien se questionne sur la meilleure façon pour aller rejoindre les parents. Il pense aller vers un sondage. Le projet éducatif est la base qui nous guide ensuite pour faire nos décisions.</p>
3.5	Acte de répartition fondation	5 min.	<p>Par le passé, la fondation recevait des demandes venant des enseignants. Grâce à un acte de répartition, avec la somme que la fondation a de disponible, les membres décident où ils la remettent. Par la suite, l'équipe-école peut ensuite voir</p>

		comment elle désire dépenser le tout. Pour faire l'acte de répartition, la fondation se base sur l'argent qu'ils ont amassés l'an dernier.	
3.6 Don fondation CSSRS et Desjardins	2 min.	Nous avons reçu 700\$ pour le banc de l'amitié. Desjardins nous offre 3000\$ sur 3 ans.	
3.7 Cour d'école – projet à venir	5 min.	Il n'y a pas de possibilité de mettre une autre structure dans l'aire du module puisqu'il n'y a pas assez de place. La zone des bancs Loop est problématique pour son manque de gazon car cela devient « bouetteux ». Il y aussi la grande pente qui est mal irriguée donc à refaire. Il y a aussi la zone de boue près du gymnase (construction été 2025). La dernière zone mentionnée est la priorité pour l'instant. Si l'école donne 10 000\$, le ministère donne 100 000\$.	
3.8 Fondation	5 min.	La charte des grandeurs ne correspond pas aux élèves du préscolaire.	
3.9 Service de garde	5 min.	Le service de garde a commencé la formation « interventions positives ». En collaboration avec Richard Robillard, il travaille l'empathie, la saine fermeté et la bienveillance.	
4. OBJET DE CONSULTATION			
4.1			
5. OBJETS D'APPROBATION	30 min.		
5.1 Sorties scolaires	10 min.	Quand les sorties sont acceptées au conseil d'établissement, le président n'a pas besoin de signer la demande de sortie. Comme il signe le procès-verbal, il donne déjà son accord. Sébastien présente les sorties scolaires. Marie-Pascale Saint-Jacques propose et Cindy Lavigne-Leblanc appuie. Des sorties sont incertaines dû à l'incertitude du transport scolaire, cela sera approuvé par courriel.	
5.2 Journées thématiques 2\$ - Fondation	5 min.	La fondation aimerait revenir avec des journées thématiques au coût de 2\$. Le conseil d'établissement doit accepter le tout. Le vote est unanime en faveur.	
5.3 Campagne financement à adopter - Courriel	5 min.	Il y aura peut-être une campagne de financement a adopté par courriel en janvier.	
5.4 Ouverture service de garde – relâche scolaire	5 min.	Martine vérifie le désir de garder le service de garde durant la relâche. Les tarifs sont de 25\$ par jour.	

		Julie Parenteau propose de rester fermer durant la relâche. Audrey a proposé de rester ouvert pour les parents qui ont dû prendre leur banque de maladie dû aux nombreux virus qui courent. Le vote est unanime, nous restons fermés.	
6. OBJETS D'ADOPTION			
6.1 Mesure – Aide aux parents	5 min.	Sébastien questionne les membres pour voir s'ils ont une idée de ce qu'ils désirent faire le budget. Sébastien propose que la moitié du budget soit utilisé en matériel au 3 ^e cycle. Le restant sera utilisé pour le soutien à la réussite scolaire.	
7. AFFAIRES NOUVELLES			
7.1 Restrictions alimentaires 7.2		Audrey propose que la politique alimentaire des collations soit révisée pour être moins restrictive.	
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE			Julie Parenteau Cindy Lavigne- Leblanc

Documentation :

[I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

Signatures :

Marie-Ève Duquette, présidente

Sébastien Rodrigue, directeur